



Compte-rendu de la réunion des Responsables de Secteur du Football d'Animation U7– U9 du :

Lundi 17 Décembre 2018 au District des Vosges de Football

.....

Présents : Laurent BENIER, Christophe VANIER, Hervé KESSELER, Mickaël CLÉMENT, Marie José GODARD, Denis WEIGEL, Nicolas LOUVIOT.

Absents excusés : Georges CENTLIVRE, François DELON.

Accueil par Laurent BENIER et remerciement aux personnes présentes, ainsi qu'aux personnes excusées dont François DELON, qui nous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Merci à Claude PIERRE qui arrête ses fonctions au sein de la commission, et bienvenu à Nicolas LOUVIOT qui épaulera Denis WEIGEL pour le secteur de St Dié des Vosges.

Christophe VANIER fait part des mauvais fonctionnements rencontrés pendant cette phase Automnale avec à ce jour encore 11 fiches plateaux manquantes.

Quelques rappels basiques, tel que :

- Aucun classement ne doit être fait suite à un plateau de débutants.
- Plusieurs fiches plateaux comportent des anomalies avec une mauvaise identification des joueurs appartenant aux clubs, ou jumelage d'équipe non déclaré au District.
- Toutes les fiches plateaux doivent être envoyées au responsable de Secteur **ET** au responsable du suivi des clubs (Christophe VANIER).

Chaque responsable de Secteur doit être en possession de l'intégralité de celles-ci.

- Il est demandé aussi de faire un point sur les licences en demandant le listing via le District et de s'assurer que les Clubs soient en conformité avec les effectifs présents sur les plateaux.

Un modèle de suivi du calendrier et des effectifs sera transmis à chacun.

(Document proposé par Christophe).

Les clubs doivent participer à 3 plateaux en phase d'automne (fin au 31 décembre) et 3 au printemps (à partir du 1 janvier) y compris ceux en Futsal, pour être en règle en vue d'une montée de leur équipe première.

Tous les plateaux doivent nous être signalés avant la tenue de celui-ci pour être comptabilisés. Pour un plateau en salle, il faut trois clubs pour qu'il soit officiellement comptabilisé.

Les équipes séniors peuvent subir les conséquences de cette infraction.

Respect du terrain : aucun parent sur le terrain. C'est le travail de chaque éducateur d'inviter les parents à respecter cette consigne pour le bien des jeunes joueurs.

Obligation de licence pour tous les joueurs.

Protège tibias obligatoires pour tous les joueurs sur les plateaux comme pour les entraînements.

Les dimensions des terrains en U7 : 30m par 20m, en U9 : 40m par 25m taille maxi. Il sera préférable de réduire le terrain U9 n°3 pour les U8 débutants et U7 qui jouent avec eux.

Plateau U9, mise en place d'une zone de relance sans pression de 8 m pour permettre la relance à la main du gardien sur les ailes. Cette consigne est difficile à faire comprendre mais il faudra y arriver à terme.

Suppression de la relance en volée et demi-volée en U9.

Les points suivants furent abordés :

- Point Nbre de plateaux par secteur.
- Clubs représentés.
- Clubs accueillants.
- Mauvais « élèves »
- Application des règles.
- Opération badges sur secteur d'Épinal.
- Obligations des clubs.
- Retour des fiches plateaux.
- Harmonisation des documents.
- Cohabitation plateaux.
- Journée Nationale des U7 et U9.
- Module formation U7-U9.
- Opération « Buts ».

La reprise se fera à la date du 16 Mars 2019.

La journée Nationale des U7 sera le Samedi 25 Mai 2019 et ce, sans plateaux U9 en parallèle.

La journée Nationale des U9 sera le Samedi 01 Juin 2019 et ce, sans plateaux U7 en parallèle. Pour celle-ci, Laurent doit confirmer le modèle choisi quant à l'organisation et le lieu.

Pour harmoniser le site internet du District concernant les catégories U7 et U9, Laurent nous invite à lui envoyer photos et autres informations.

Une communication est faite concernant les clubs de National à propos des équipes féminines.

(A ce jour ; Épinal, Thaon les Vosges et Raon l'Étape, sont concernés)

Christophe VANIER a fait annonce des clubs NON en règle avec l'article 6 (jeunes) sur l'ensemble des secteurs avec les explications s'y référants. (à la date de la réunion).

- Tour de table, questions diverses et échanges.

Début de la réunion à 18H30 et clôture à 20H45 par le pot d'amitié offert par le District des Vosges de Football.

Le 18 Décembre 2018

Sportivement
Pour le secrétariat
Christophe VANIER